

Réunion sur l'élaboration de lignes directrices UNESCO/OCDE sur "La garantie de la qualité dans l'enseignement supérieur transnational" (1)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis d'être présent parmi vous aujourd'hui et de m'adresser à vous à la fois en qualité de Président de la Conférence générale de l'UNESCO et d'Ambassadeur du Nigéria auprès de l'UNESCO.

Je voudrais souligner l'importance qu'il y a à ce que l'UNESCO s'occupe de questions à même de contribuer au progrès de l'enseignement supérieur, dont le rôle non négligeable en tant que facteur de développement durable est parfois injustement sous-estimé. Le caractère essentiel de l'éducation pour tous, qui constitue la principale priorité de l'UNESCO n'est plus à souligner mais, faute de renforcer les systèmes nationaux d'enseignement supérieur dans les Etats membres de l'UNESCO en général, et dans les pays en développement en particulier, on ne parviendra pas à réaliser ses objectifs. On ne saurait trop insister sur le rôle des universités dans la production de connaissances, la recherche, l'élaboration des programmes d'enseignement et la formation des enseignants.

En dépit de quoi, confronté à l'explosion démographique, à la révolution des TIC et aux besoins croissants de l'économie du savoir, l'enseignement supérieur est actuellement en crise dans le monde entier. A tel point que certains en viennent à s'interroger sur la pérennité de l'université en tant qu'institution.

D'après les derniers chiffres dont on dispose (UNESCO, 2003)¹, le taux de croissance démographique était de 1,9 % dans les pays en développement entre 1995 et 2000. Il est estimé à 1,7 % en ce qui concerne la période 2000-2005. Les pays en développement, dont la population atteignait, en 1990, 4 milliards d'habitants, compteront, d'ici à 2025, entre 7 et 8 milliards d'habitants. Qui plus est, les jeunes forment la majeure partie de cette population. Dans nombre de pays en développement, la moitié de la population a moins de 20 ans. En Asie, environ 1,5 milliard d'habitants sont des enfants de moins de 15 ans. Une grande partie des jeunes font des études secondaires leur donnant accès à l'enseignement supérieur. Du fait des facteurs démographiques, les demandes d'admission à ce niveau vont connaître une croissance exponentielle dans ces pays. Alors que les taux d'inscription atteignent 50 %, ils se situent au maximum à 5 % dans les pays en développement. Malgré certaines améliorations intervenues au cours des dix dernières années, la situation continue d'être dramatique en Afrique subsaharienne. Un énorme écart subsiste entre pays développés et pays en développement.

Grâce à de nouveaux prestataires et moyens de formation tels que des établissements privés, les universités d'entreprises, l'enseignement à distance, les universités virtuelles, l'apprentissage électronique ou les opérateurs de médias, on s'efforce de réduire cet écart.

Dans ce contexte, la question de la qualité acquiert une importance plus grande encore qu'auparavant, tout comme la question essentielle de l'égalité d'accès.

¹ Réunion des partenaires de l'enseignement supérieur, Paris, 23-25 juin 2003, Rapport de synthèse sur les tendances et les développements dans l'enseignement supérieur depuis la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, Paris, 2003.

De tous temps, au niveau universitaire, on a insisté sur la nécessité d'une garantie internationale de la qualité en ce qui concerne les qualifications validées et reconnues, compte tenu de l'incidence de l'enseignement supérieur sur la formation de la main-d'oeuvre : les marchés du travail ont en effet besoin d'un produit de qualité.

A l'époque coloniale, les puissances coloniales se sont attachées à mettre en oeuvre des programmes d'enseignement importés qui étaient assortis d'une garantie de qualité. Elles veillaient à la qualité de certaines composantes essentielles de l'enseignement, en particulier de la langue dans laquelle il était dispensé. Cela étant, les populations concernées ont peu à peu difficilement admis l'emploi de la langue du pays colonisateur et souhaité étudier dans la leur, alors que les programmes d'enseignement continuaient d'être importés ; les pays destinataires de ces programmes ont, dans ces conditions, toujours dû faire en sorte qu'il soit préférable et économiquement rentable d'assurer une formation locale, sans perte de qualité. Pour préserver celle-ci, tout citoyen de pays importateur d'enseignement doit veiller à ce que ce dernier mette en place des infrastructures appropriées en matière d'espaces, d'installations de bibliothèques ou de laboratoires.

L'UNESCO, pour sa part, a la responsabilité et le devoir de veiller à la qualité de l'enseignement. Cela fait partie de notre mandat, tout comme il appartient au Fonds monétaire international de veiller à la santé des monnaies. Cette responsabilité doit continuer de s'exercer en priorité en ce qui concerne l'enseignement supérieur transnational. Ce fut le cas par le passé, ce le sera encore à l'avenir.

La Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur organisée en 1998 par l'UNESCO à Paris, a formulé un cadre conceptuel général et des orientations centrés sur la rénovation et la réforme de l'enseignement supérieur à l'échelle mondiale, en mettant en particulier l'accent sur la qualité de cet enseignement. Les 5.000 participants représentant 182 Etats et les 30 ministres de l'éducation qui ont assisté à cette Conférence se sont accordés, dans le cadre de la Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle², sur les principes généraux suivants :

- rendre plus accessible et faire en sorte de développer l'enseignement supérieur en tant que facteur essentiel de développement, en tant que bien public et en tant que droit de l'homme ;
- promouvoir la rénovation et la réforme des systèmes et des établissements d'enseignement supérieur en vue de renforcer la qualité, la pertinence et l'efficacité de ce dernier, moyennant le resserrement de ses liens avec la société, notamment le monde du travail ;
- réunir les ressources financières et autres - à la fois publiques et privées - permettant de répondre aux demandes croissantes de l'ensemble de la société et des diverses parties prenantes en matière d'enseignement supérieur ;
- stimuler la coopération et les partenariats internationaux.

La Conférence mondiale sur la science, organisée à Budapest en 1999, a mis en évidence de nouveaux éléments en faveur du processus de rénovation de l'enseignement supérieur, eu égard au rôle accru de ce dernier dans la production, la diffusion et l'application de connaissances, ainsi que dans le renforcement des capacités dans le domaine de la R-D.

² Le texte de la Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle peut être consulté à l'adresse suivante : http://portal.unesco.org/education/ev.php?URL_ID=7152&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=20

La Réunion des partenaires de l'enseignement supérieur organisée en juin 2003 a réaffirmé les principes de base de la Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle, et a également mis en relief quatre éléments liés à la mondialisation qui contribueront largement à définir l'évolution de l'enseignement supérieur au cours des cinq prochaines années : l'importance croissante de la société/de l'économie du savoir, l'élaboration de nouveaux accords commerciaux couvrant le commerce des services éducatifs, les innovations liées aux TIC et l'accent placé sur le rôle du marché et de l'économie de marché.

Dans ce contexte, un soutien a été accordé à la mise en oeuvre du plan d'action proposé au Directeur général de l'UNESCO par le premier Forum mondial sur l'assurance qualité, l'accréditation et la reconnaissance des titres (octobre 2003). Ce plan d'action est centré sur la révision des conventions régionales de l'UNESCO sur la reconnaissance des études et des diplômes qui datent des années 70, l'objectif étant de tenir davantage compte des problèmes de reconnaissance des titres et de garantie de la qualité dans les nouvelles sphères de l'enseignement supérieur. Le plan souligne également la nécessité de renforcer les capacités dans ces sphères et de se pencher sur la question du partage de l'information en vue de fournir aux apprenants des outils d'information sur la qualité des établissements d'enseignement supérieur.

La mondialisation de l'enseignement supérieur est porteuse de potentialités ou de défis, qui sont liés aux atouts et aux points faibles de chaque pays et établissement.

La mission de l'UNESCO est de faire en sorte que chacun tire profit de la mondialisation³, laquelle devrait faciliter la mise en oeuvre d'un enseignement supérieur transnational de qualité. Cela étant, dans un souci d'objectivité et d'équité, la formulation de principes à cet égard devrait se fonder sur les résultats de recherches et ne pas reposer uniquement sur des négociations politiques susceptibles de déboucher, dans bien des cas, sur des décisions arbitraires.

C'est pourquoi les débats que vous allez avoir au cours des prochains jours et leurs résultats - l'élaboration de lignes directrices dans ce domaine - outre qu'ils exigeront beaucoup de travail, représentent une lourde responsabilité.

Je voudrais vous rappeler, dans ce contexte, que la prédiction faite par Kingsley Amis il y a 44 ans, selon laquelle "more will mean worse" (des possibilités plus nombreuses se traduiront par de moins bons résultats), pourrait s'accomplir si des mesures ne sont pas prises d'urgence pour mettre en place un contrôle de la qualité, en cette période où l'enseignement supérieur au niveau transnational se caractérise par une expansion rapide, une production de masse, une multiplication des contenus et un recours accru à la technologie.

Enfin, il importe de mettre l'accent, une fois encore, sur la nécessité de mettre en place des partenariats avec des établissements qui risquent de se laisser distancer en l'absence d'un tel soutien.

Je conclurai par conséquent mon intervention en vous souhaitant beaucoup de succès dans vos travaux au cours des deux prochains jours, mais aussi jusqu'en janvier 2005, date à laquelle vous aurez donné une forme définitive aux lignes directrices que vous proposerez, en soulignant un dernier point : ces lignes directrices ne s'inscriront véritablement dans l'optique de l'UNESCO, que si elles contribuent à promouvoir l'égalité d'accès et à renforcer les capacités au niveau national, là où le besoin s'en fait sentir. Le souci de renforcer ces capacités - l'une des grandes missions de l'UNESCO dans tous ses domaines d'action - devrait être au coeur des travaux que vous allez mener.

³ Le document de synthèse de l'UNESCO "Globalization and Higher Education" peut être consulté à l'adresse suivante : http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=28031&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Le fait que ceux-ci constituent une activité réalisée conjointement avec l'OCDE - qui représente les pays les plus riches du monde - devrait vous amener à prendre particulièrement en compte la question du partage des connaissances et du soutien de leur production dans les régions du monde qui sont moins privilégiées, et qui sont confrontées à la pauvreté, à la faim, à des conflits et à la pandémie du VIH/sida.

La présence d'un large auditoire formé de représentants de toutes les régions du monde autorise à penser que les objectifs fixés seront réalisés dans un esprit de participation et d'ouverture.

C'est avec un vif intérêt que j'attends les résultats de vos travaux, qui trouveront peut-être un écho lors de la prochaine session de la Conférence générale que j'ai le privilège de présider.

Je vous remercie de votre attention.